

LE RURAL VU PAR LE PRISME DES PRATIQUES HABITANTES

Marie Huyghe

▶ **To cite this version:**

Marie Huyghe. LE RURAL VU PAR LE PRISME DES PRATIQUES HABITANTES. La renaissance rurale d'un siècle à l'autre ?, Laboratoire Dynamiques Rurales ; Université Jean Jaurés, Toulouse May 2016, Toulouse, France. halshs-01323037

HAL Id: halshs-01323037
https://shs.hal.science/halshs-01323037

Submitted on 30 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE RURAL VU PAR LE PRISME DES PRATIQUES HABITANTES

HUYGHE Marie[1]

L'urbanisation généralisée qu'ont connue les campagnes à partir des années 1960 a totalement bouleversé le paysage territorial français et remis en question la dichotomie urbain-rural qui prévalait jusqu'alors. En particulier, on a observé une urbanisation *au plan de la mentalité* (Jean, 1979) qui impacte la manière de penser et de vivre des ruraux : l'idée d'une harmonisation progressive des conditions de vie, modes de vie et structures sociales des populations urbaines et rurales semble alors faire consensus. Pourtant, à l'encontre de discours évoquant la fin du rural (« *Le rural n'existe plus* » - Lévy, 1994), des chercheurs ont soutenu la rémanence d'un fait « rural » spécifique, non urbain : les discontinuités morphologiques, fonctionnelles et d'activités observables au sein des territoires justifient selon eux le maintien d'une distinction entre rural et urbain.

Les territoires ruraux partagent un certain nombre de caractéristiques communes (densités globalement faibles, éloignement des emplois et services du quotidien qui génèrent des trajets longs quasi-exclusivement réalisés en automobile) ; ils sont également pluriels, notamment en matière de polarisation par l'urbain : on peut notamment distinguer le rural « polarisé » proche des pôles, et le rural « isolé », moins ou non soumis à leur influence. En outre, ces territoires diffèrent par le degré de dispersion de leurs ressources dans l'espace, qui implique des processus de « *diffusion* [des pratiques individuelles] *en toutes directions* » (Brunet & Ferras, 2005), le déploiement d'une « *économie diffuse peu polarisée* » (Barthe & Milian, 2012).

Par ailleurs, le regain démographique qu'ont connu les territoires ruraux français depuis les années 1970, dû majoritairement à des flux migratoires massifs, s'est notamment traduit par une diversification des populations qui y résident[2]. Outre une diversité sociodémographique (en termes d'âge ou de catégorie socio-professionnelle notamment), les ménages ruraux présentent une diversité en termes d'origine spatiale, d'ancienneté d'installation dans le territoire et de « projet de vie » sous-tendant leur installation en milieu rural ; on distingue notamment les ménages *accession*, arrivés dans le territoire à la recherche d'un logement à acheter dans un cadre de vie proposant calme et tranquillité, et les ménages *projet de vie*, venus vivre en rural pour développer un mode de vie qu'ils qualifient de « rural », plus sain, proche de la nature et qui valorise le local.

Nous cherchons dans notre travail à apporter des connaissances sur ce que sont le « rural » et la « ruralité » aujourd'hui, à comprendre ce que sont les territoires ruraux et les logiques sous-jacentes aux modes d'habiter des populations rurales.

Les résultats présentés sont issus de notre travail de doctorat (Huyghe, 2015) et des conclusions de deux programmes de recherche (MOUR, 2011-2013 et MOBITER, 2013-2015). Ils sont basés sur l'analyse d'entretiens semi-directifs menés avec 75 ménages ruraux vivant dans trois intercommunalités d'Indre-et-Loire : deux polarisées par Tours (la communauté de communes du Pays d'Azay-le-Rideau et la communauté de communes Touraine-Nord-Ouest) et une plus isolée (la communauté de communes du Bouchardais).

[1] UMR 7324 CNRS-CITERES, Université François Rabelais, Tours, France

[2] Les territoires ruraux sont également *habités* (traversés, pratiqués) au quotidien par des ménages qui y travaillent ou consomment, mais résident dans des espaces périurbains ou urbains ; néanmoins, dans notre travail de recherche nous nous sommes uniquement intéressés aux ménages qui résident en rural.

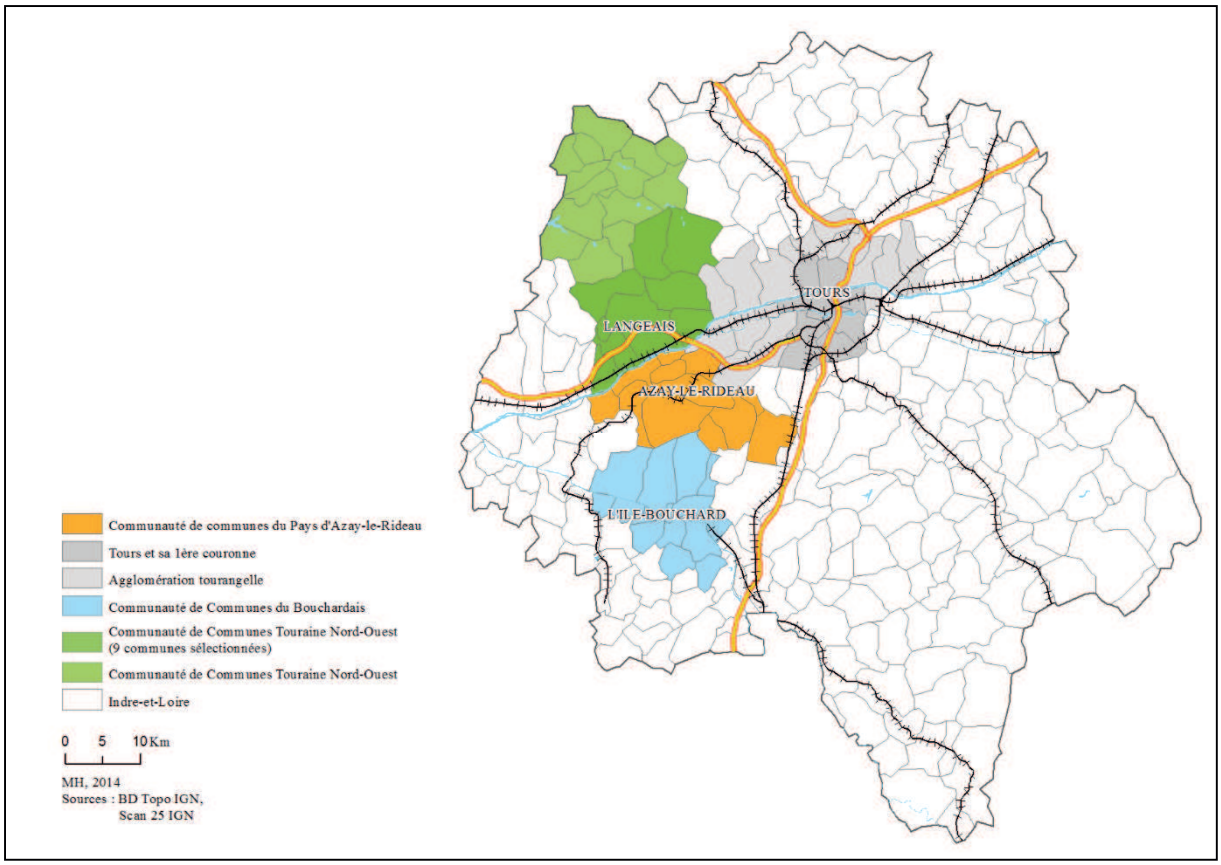


Figure 1 : Localisation des terrains d'étude, MH, 2014

Nos recherches amènent à deux résultats principaux.

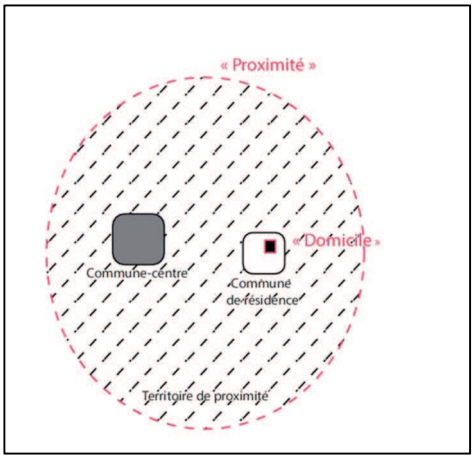
1. Elles montrent que les modes d'habiter des ménages ruraux « font territoire » : ils font *avec* le territoire, valorisent ses aménités, ses ressources ; ils *produisent* du territoire, participent à son dynamisme.

2. Elles mettent en évidence la diversité des pratiques sociales et spatiales des ménages, qui s'explique par la double influence du territoire et du profil des ménages-habitants. Ceux-ci impactent notamment la façon dont les modes d'habiter des ménages évoluent au cours de leur ancienneté d'installation en rural.

1. Des modes d'habiter ruraux qui « font territoire »

Les pratiques (spatiales, sociales) que nous avons observées rejoignent la définition que M. Stock ou N. Mathieu donnent de l'*habiter* : les territoires ruraux sont pratiqués, vécus, investis par les ménages-habitants ; « *traversés, mais également touchés, marqués, affectés* » (Mathieu, 2014), appropriés ; ce sont des territoires où l'on ne fait pas « *que se loger, mais où on travaille, circule, vit ensemble, réalise des loisirs, rêve* » (Schmitz, 2012). Les espaces ruraux sont « *co-constitutifs des pratiques* » des ménages (Stock, 2004) ; les ménages-habitants « *font avec* » (de Certeau, 1990) leurs territoires de résidence, avec ces territoires, leurs aménités et leur offre commerciale, qui fondent leurs pratiques ; en parallèle, ils « *font* » le territoire en s'y impliquant, en y développant des associations, en y créant des réseaux sociaux qui sont facteurs de cohésion sociale.

Ainsi, la majorité des 75 ménages que nous avons interrogés, qu'ils habitent dans du rural polarisé ou isolé et quels que soient leurs profils sociaux, développent des pratiques de proximité quasi-quotidiennes (pratiques de proximité qui n'excluent pas une fréquentation plus ou moins intense des pôles urbains).



Comme le montrent les figures 3 et 4, celles-ci s'inscrivent dans leur commune de résidence, la commune-centre de leur intercommunalité et/ou dans un *territoire de proximité*[3].

Figure 2 : Trois échelles de la proximité – MH, 2014

[3] Territoire non précisément délimité qui s'étend sur quelques communes autour du lieu de résidence mais ne correspond à aucune limite administrative précise (en particulier, il ne s'agit pas nécessairement du périmètre de l'intercommunalité), dans lequel on « pratique des loisirs de nature », « fréquente les producteurs locaux », « assiste à des spectacles locaux ».

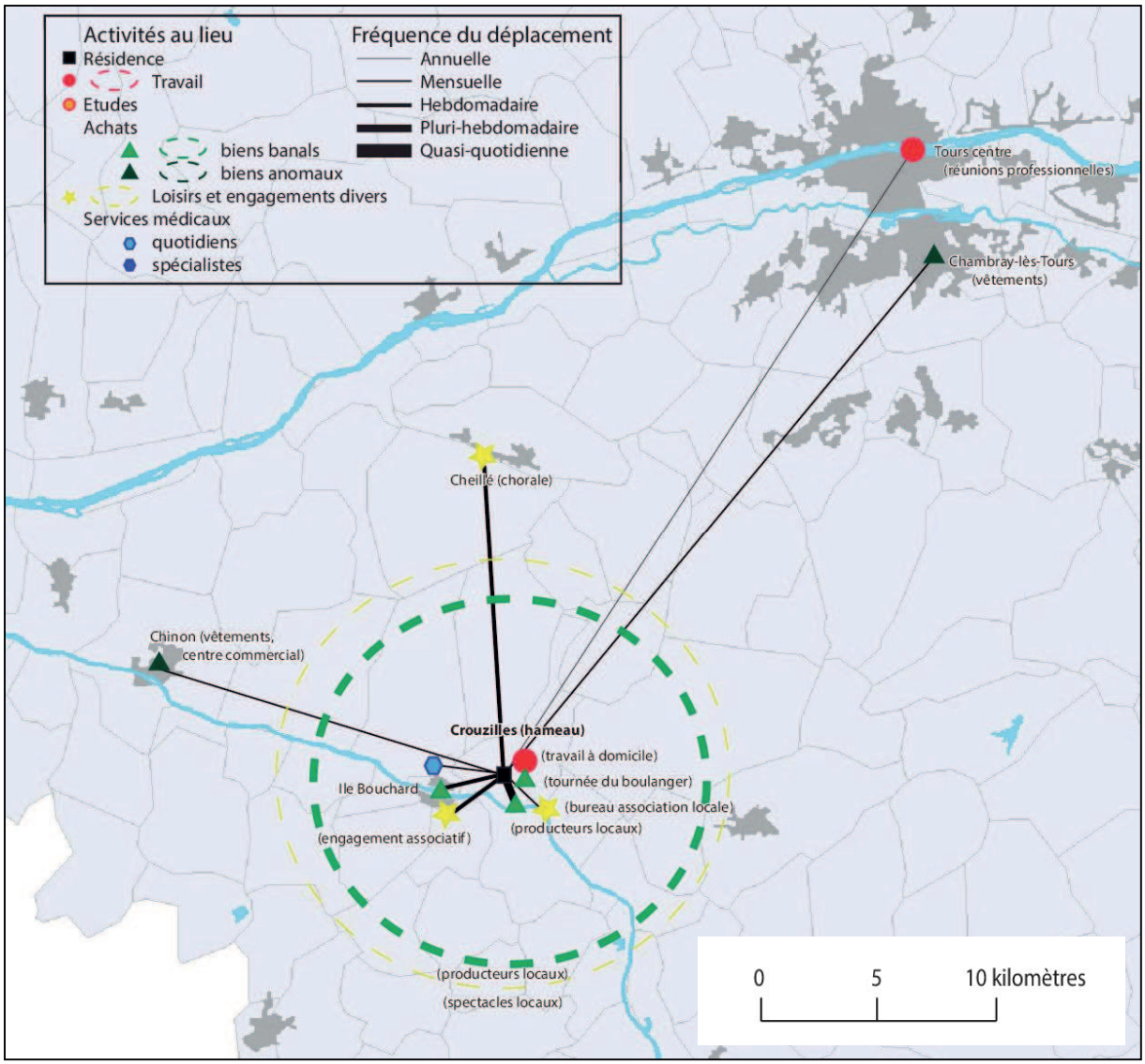


Figure 3 : Ménage du rural isolé aux pratiques ancrées dans la proximité (dont la commune de résidence) – MH, 2014

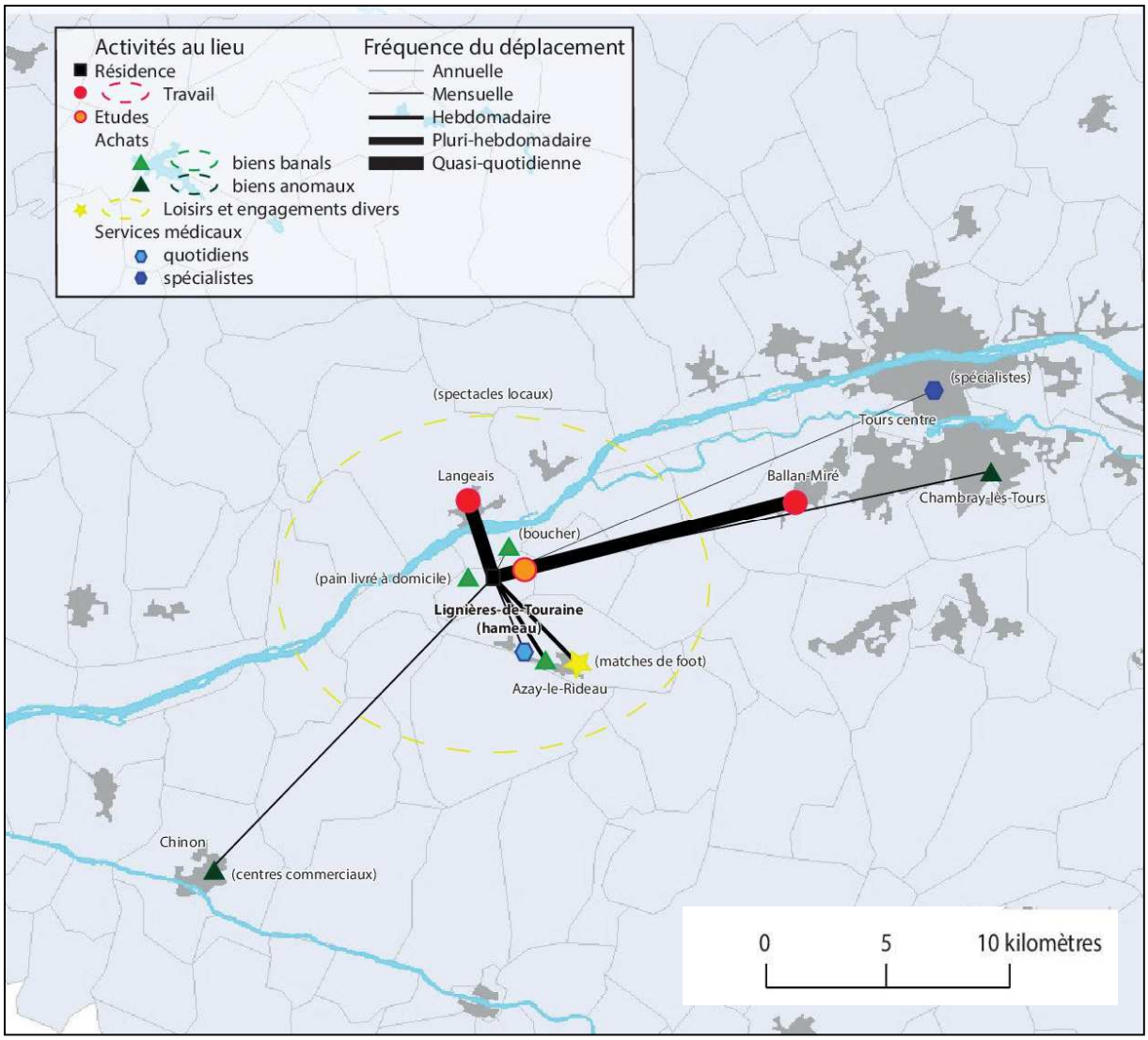


Figure 4 : Ménage du rural polarisé aux pratiqués ancrées dans la proximité, dont la commune de résidence, hormis pour le motif travail – MH, 2014

Ces pratiques de proximité sont source de consommation *via* la fréquentation des commerces de proximité ou des producteurs locaux. Elles participent donc au dynamisme économique du territoire : la consommation locale fait circuler les richesses dans les territoires, ce qui selon la théorie de l'économie présentielle (Davezies, 2008) permet *a fortiori* de générer des emplois (notamment en matière de services à la population – Hirczak et al, 2011, p.71), d'induire de nouveaux revenus et d'attirer de nouvelles populations (Talandier & Jousseaume, 2013, p.15).

Par ailleurs, les ménages entretiennent dans leur territoire de proximité des rapports sociaux qui prennent majoritairement la forme de relations de voisinage « cordiales », d'une implication dans les réseaux associatifs locaux ou d'une volonté de soutien aux acteurs du territoire (*via* une fréquentation des producteurs locaux voire un militantisme à consommer chez les commerçants de proximité). Dans une vision naturaliste, cette proximité physique est considérée comme un outil de lien social et de vivre ensemble, une réponse à « *l'individualisme, à l'absence d'appartenance spatiale et au sentiment de citoyenneté* » (Fourny et al, 2012) : ces liens sociaux sont ainsi facteurs de cohésion sociale (CGDD, 2013) et constituent un capital mobilisable favorable au développement territorial (Angeon et al, 2006 ; Angeon, 2008).

2. Des modes d'habiter ruraux qui se développent et évoluent sous la double influence du social et du spatial

L'analyse des modes d'habiter des ménages ruraux et de leur évolution dans le temps nous permet de confirmer la « *consubstantialité du social et du spatial* » mise en évidence par Sélimanovski (2009).

a. Influence du territoire : des modes d'habiter « ruraux », des sociétés « rurales »

Deux conclusions majeures peuvent être tirées quant à l'influence du territoire sur les pratiques spatiales et sociales des ménages.

- Les modes d'habiter des ménages ruraux, s'ils sont par certains côtés similaires à ceux des ménages urbains (par leurs valeurs, leurs exigences - de confort, d'accès aux aménités notamment -, leurs pratiques sous-tendues par une mobilité généralisée), sont néanmoins *marqués* par l'empreinte du territoire. En particulier, ils évoluent sous l'influence de ce territoire, ils se « ruralisent ». Cette marque du territoire s'observe, entre autres, dans le « rythme » de vie rural : à la fois dans des emplois du temps plus « tendus » (Terrhabmobile, 2013), qui expliquent en partie le recours généralisé à l'automobile ; mais également dans des rythmes de vie « *moins speed* » en rural, « *qui suivent le rythme de la nature* », qui permettent de « *prendre son temps* ».

Tels Escaffre et al (2007) qui notent que « *ces dynamiques d'uniformisation ne gomment pas pour autant toute influence de la variable territoriale* », on se permet alors de parler de modes d'habiter « ruraux » spécifiques aux territoires ruraux. Il n'existe pas en revanche *un* mode d'habiter rural, *une* façon d'habiter, de consommer, d'entretenir des relations avec les autres, *une* culture rurale : si nous soutenons qu'il existe toujours un particularisme rural, il est fait d'une diversité de modes d'habiter.

De même, on considère au vu de nos analyses et du « vivre-ensemble » que nous avons pu observer que les ménages ruraux « font société » : malgré leur diversité et l'individualisation de plus en plus marquée de leurs rapports à l'espace, les ménages s'ancrent, échangent, voire s'entraident ; ils co-construisent une « société ». N'ayant pas comparé cette société « rurale » avec les sociétés périurbaines ou urbaines, nous ne pouvons pas déterminer si elle est spécifique ou non (comme l'étaient les sociétés paysannes traditionnelles) ; en revanche, nous considérons qu'une telle société « rurale » existe bien.

- Dans une visée prospective en termes de politiques d'aménagement du territoire, notre recherche visait à vérifier si la diversité des territoires ruraux (appréhendée ici en termes de degré de polarisation et d'offre en équipements) induisait des modes d'habiter et des pratiques du territoire différenciés. Plusieurs exemples nous permettent de vérifier cette influence :

La présence d'aménités - La présence d'une offre (de commerces de proximité, de producteurs locaux, de loisirs) peut être corrélée avec une fréquentation de la part des ménages ; de même, l'apparition d'une offre dans la proximité se traduit par une évolution (notamment par une relocalisation) des pratiques des ménages. Ainsi, c'est bien l'existence d'une offre territoriale qui va permettre et encourager les pratiques au sein du territoire ; si le lien entre offre et demande n'est pas totalement direct, nos observations montrent que la majorité des ménages privilégient la fréquentation d'une offre de proximité, lorsque celle-ci existe et qu'elle correspond à ses besoins.

La distance au pôle – Les modes d'habiter des ménages néo-ruraux évoluent sous l'influence du territoire, ce qui se traduit notamment par une relocalisation progressive, autour de leur nouveau lieu de résidence, des lieux pratiqués au quotidien. L'élément déclencheur de ces changements de pratiques est généralement la distance : la « fatigue de la distance » (et du temps de déplacement) conduit les ménages qui avaient l'habitude avant leur déménagement de fréquenter le pôle urbain (ici, l'agglomération tourangelle), et qui s'en sont éloignés avec leur installation en rural, à relocaliser peu à peu leurs pratiques.

Une différence apparait alors entre le rural isolé et le rural polarisé en termes de temporalité de la relocalisation. La fatigue de la distance apparaît plus rapidement dans le premier type de territoire, ce

qui conduit à une *migration* plus rapide des lieux pratiqués (soit dans la proximité immédiate, soit vers le pôle urbain chinonais, plus proche). Dans le second type de territoire, les ménages tendent à conserver leurs lieux de vie quotidiens pendant un certain temps après le déménagement (ce dernier pouvant alors être considéré comme une simple *turbulence*) ; la relocalisation des activités apparaît alors également, mais de manière plus tardive.

b. *Influence du profil des ménages : leur origine spatiale, leur ancienneté d'installation et leur projet de vie concourent à expliquer leurs pratiques*

Nous pouvons mettre en évidence le rôle discriminant de trois critères (l'origine spatiale, l'ancienneté d'installation dans le territoire et le projet de vie au moment de l'installation) sur les pratiques des ménages.

On peut alors distinguer cinq profils de ménages qui se caractérisent par leurs particularités en termes de territorialisation, de pratiques sociales et d'attachement au territoire. Cette typologie (qui vient s'ajouter à de nombreuses typologies existantes[4]) est nécessairement restrictive et ne permet pas de rendre compte de la totalité des profils de ménages en milieu rural ; elle n'a pas de finalité en tant que telle, et constitue uniquement une grille de lecture permettant de comprendre les logiques sous-tendant les modes d'habiter des ménages et de mieux anticiper leur évolution.

Les *natifs* : ils sont nés dans un territoire rural et y ont toujours (ou majoritairement) vécu ; ils ne sont pas tous agriculteurs ou enfants d'agriculteurs, et appartiennent à toutes les générations. Les *natifs* entretiennent un véritable lien avec leur territoire de résidence, ce qui se traduit par des pratiques de proximité importantes, qui s'inscrivent de manière diffuse dans le territoire de proximité : la valorisation du « local » (*via* une fréquentation régulière des producteurs locaux ou loisirs locaux) « va de soi », telle une habitude issue d'une « éducation au local » ; elle fait partie intégrante d'un mode de vie global. La « culture du local » qu'entretiennent les natifs passe également par un investissement dans les associations locales ; celui-ci n'est néanmoins pas plus intense que celui des néo- ou anciens néo-ruraux, ni spécifique (en termes de type d'associations fréquentées par exemple). Cet investissement dans les réseaux locaux constitue pour les *natifs* une évidence : il va de pair avec leur attachement profond au territoire, qu'ils cherchent à faire vivre.

Les *natifs*, s'ils entretiennent un lien fort avec la proximité, ne mettent pas *la ville* à l'écart : ils la fréquentent, de manière occasionnelle, comme la plupart des ménages que nous avons étudiés. En revanche, on identifie chez les *natifs* moins de rapport « affectif » au centre-ville, ce que l'on explique par leur moindre compétence d'usage de la ville ; le rapport des natifs à *la ville* est donc souvent utilitaire et commercial, neutre, et se traduit par une fréquentation « en fonction des besoins ».

En termes d'attachement au territoire, les *natifs* développent des liens d'identification au territoire : ils *se sentent d'ici* parce qu'*ils sont d'ici* ; leurs racines et leurs origines semblent justifier d'elles-mêmes leur sentiment d'appartenance envers un territoire qui constitue une « extension d'eux-mêmes ». Les *natifs* cherchent donc à rester dans le territoire et ne projettent pas (ou peu) de s'installer ailleurs en l'absence de besoin ; en particulier, une évolution de leurs conditions de vie (suite notamment à un durcissement des conditions de mobilité) ne conduirait pas ces ménages à partir, mais renforcerait au contraire leur envie de rester dans le territoire.

Les *néo-ruraux projet de vie* : ils sont arrivés récemment (moins d'une dizaine d'années) dans le territoire rural, en provenance d'un territoire urbain ou périurbain. Pour eux, venir vivre en rural n'est pas le résultat d'une contrainte économique, mais résulte d'un projet de vie global qui ne se limite pas à

[4] On peut citer par exemple les typologies développées par Sencébé et al (2002), Sencébé (2011) ou Guisepelli (2006, p.135) à propos de populations rurales ; par Schmitz & Banini (2008), Berger et al (2014) ou Dodier (2009, p.191) à propos de populations périurbaines.

un objectif d'accession à la propriété : ils « cherchent » à adopter un mode de vie sain, proche de la nature et qui valorise le local, qui s'inscrit parfois en rupture totale avec leur mode de vie antérieur.

On identifie chez les *néo-ruraux projet de vie* une volonté d'acquérir et de développer une *culture du local* : les ménages attribuent en effet une représentation positive au local, « *lieu à forte concentration de propriétés positives* ». S'ils sont venus s'installer dans ce territoire, c'est pour *y vivre* vraiment, et pour *le faire vivre*. Ainsi, ce nouveau mode de vie se traduit en particulier par un investissement fort dans la proximité, par une valorisation des aménités locales (fréquentation régulière des producteurs et commerçants locaux, de l'offre de loisirs et des spectacles de proximité), par une implication dans les réseaux locaux, associatifs ou politiques. Ces pratiques de proximité ont une visée largement sociale : les ménages cherchent à échanger, partager, établir des contacts humains avec les acteurs (commerçants, producteurs) de leur territoire ; ces nouvelles relations sociales font partie intégrante de leur nouveau mode de vie, et s'inscrivent une nouvelle fois en opposition avec l'anonymat qui caractérisait parfois leurs pratiques antérieures. Les pratiques spatiales de proximité se muent parfois en véritable militantisme du local : conscients de l'utilité des commerces et commerçants locaux dans le dynamisme de leur territoire, ils peuvent par exemple se contraindre à les fréquenter, même en l'absence de réel besoin.

Ce nouveau mode d'habiter, plus « rural », est néanmoins encore largement citadin : c'est d'ailleurs sur cet équilibre ville/campagne qu'il se fonde. Les ménages acceptent et apprécient de vivre en milieu rural parce qu'ils savent qu'ils peuvent rapidement rejoindre une ville, son animation, son dynamisme, voire son anonymat : ainsi, le projet de vie de ces ménages se construit autour d'un territoire rural, mais dans un environnement plus large qui intègre la présence d'une ville à proximité. On identifie ainsi souvent chez les *néo-ruraux projet de vie* un rapport affectif au centre-ville, qui s'explique à la fois par la maîtrise qu'ils en ont, et par les aménités qu'ils y trouvent et qui répondent aux besoins (de culture, d'architecture, etc.) de ces ménages au capital culturel majoritairement élevé.

A la différence des *natifs*, la culture du local que développent les néo-ruraux *projet de vie* ne constitue pas un bagage issu d'une éducation, mais nécessite un apprentissage : on voit ainsi les modes d'habiter de ces ménages évoluer après leur installation, au fur et à mesure de leur appropriation du territoire et de son fonctionnement, ou de leur implication dans les réseaux locaux.

En parallèle à leur travail d'intégration dans le territoire, les *néo-ruraux projet de vie* s'approprient peu à peu leur territoire, s'y ancrent et s'y attachent progressivement. Cet ancrage (choisi, et non contraint) n'empêche pas un certain détachement des ménages envers le territoire : s'ils s'y sentent bien et ne cherchent pas pour le moment à le quitter, ils peuvent envisager d'en partir plus tard, lors d'une autre phase de leur cycle de vie (au moment où les enfants quitteront la maison, du passage à la retraite, etc.).

Les *néo-ruraux accession* : ils sont arrivés récemment (moins d'une dizaine d'années) dans le territoire, à la recherche d'un logement à acheter, dans un cadre de vie proposant *calme* et *tranquillité* (on retrouve là les « *qualités résidentielles habituellement recherchées en périurbain* » - Cailly, 2014, p.78). Contrairement aux *néo-ruraux projet de vie*, le déménagement des *néo-ruraux accession* répond à une recherche de continuité : on cherche le logement qui permettra de poursuivre un même mode de vie, de conserver des habitudes, tout en répondant à de nouveaux besoins (d'un logement plus grand par exemple).

Les *néo-ruraux accession* sont des ménages qui investissent beaucoup leur maison (qui constitue « *un havre de paix* »), mais peu leur territoire de résidence : notons néanmoins que ces ménages n'ont pas des pratiques de type « *commune-dortoir* » qui les amèneraient à fréquenter uniquement les pôles urbains et à délaisser voire à éviter l'ensemble des aménités de proximité. Les ménages ont des pratiques spatialement « peu étendues », centrées sur la commune-centre de l'intercommunalité où ils peuvent satisfaire leurs besoins de consommation ou de loisirs. A la différence des *natifs* ou des *projet de vie*, les *néo-ruraux accession* ne cherchent pas à s'intégrer dans le territoire, à le faire vivre : ainsi, les producteurs locaux ou les spectacles de proximité sont peu fréquentés, et peu de liens sociaux sont créés avec les acteurs du territoire. De même, ces ménages ne cherchent pas lors de leur installation à s'intégrer dans la vie communale et les réseaux locaux. Ainsi, on peut caractériser les néo-ruraux *accession* par leur attitude « d'extériorité » face à leur lieu de vie (Guisepelli, 2006, p.143) : les lieux qu'ils fréquentent

semblent « substituables » entre eux (Sencébé, 2008, p.42). Cette extériorité va de pair avec un certain détachement des ménages par rapport au territoire voire, pour certains d'entre eux, par une absence totale de sentiment d'appartenance : ces derniers se sentent « uniquement habitants de leur logement ». On identifie alors un attachement envers les lieux de vie antérieurs ou envers les lieux d'origine, dont ils se sentent « arrachés » ; ceci se traduit par des retours fréquents vers les lieux d'avant, sortes de pèlerinages, ou par une conservation plus ou moins longue après le déménagement des lieux de pratiques quotidiennes (de consommation ou de loisirs) ou des relations sociales.

Les *anciens néo-ruraux projet de vie* sont arrivés dans le territoire il y a plus de 10 ans, et ont peu à peu développé le mode de vie « rural » qu'ils recherchaient lors de leur installation, qui se caractérise notamment par une valorisation du territoire et de ses aménités et une implication dans les réseaux locaux. On peut qualifier les modes d'habiter de ces ménages de « *matures* » (Berger et al, 2014, p.27) : leur ancienneté dans le territoire leur a permis de *l'apprivoiser* (Bonnin-Oliviera, 2013) de se l'approprier pleinement et d'en acquérir une connaissance fine. Cette ancienneté s'est notamment traduite par une évolution des habitudes (voire des envies ou des rythmes de vie), et une relocalisation progressive de l'ensemble des lieux du quotidien pratiqués « avant ».

Certains de ces ménages conservent des relations fortes avec la « ville », notamment les ménages au capital culturel le plus élevé, qui ne peuvent satisfaire l'ensemble de leurs besoins et de leurs envies de culture dans la proximité. D'autres, au contraire, mettent sciemment à l'écart la ville, arguant de la qualité de l'offre (notamment en loisirs) qu'ils trouvent dans la proximité.

Les *anciens néo-ruraux projet de vie* ont des modes d'habiter relativement similaires à ceux des *natifs*. Néanmoins, leur attachement au territoire reste spécifique : en particulier, eux n'excluent pas l'idée de quitter le territoire (voire apprécieraient l'idée de *retourner* en ville) quand le besoin s'en fera sentir.

Enfin, *les anciens néo-ruraux accession* : si, à leur installation dans le territoire, ils étaient « uniquement » à la recherche d'un logement et d'un cadre de vie leur permettant de poursuivre un mode de vie citadin, ils ont peu à peu fait évoluer leurs modes d'habiter. D'une part, alors qu'ils n'en ressentaient pas l'envie au départ, ils se sont peu à peu intégrés dans les réseaux locaux (notamment politiques), en particulier par le biais des lieux du quotidien tels que l'école ou les associations sportives de leurs enfants. Ce faisant, ils se sont approprié le territoire et ses ressources, ont développé en parallèle un certain attachement à son égard et une envie de participer à son dynamisme : dès lors, ils ont accru leur fréquentation de la proximité, des producteurs locaux ou des offres de loisirs. Pour certains ménages, les pratiques intenses des pôles urbains qu'ils avaient lors de leur installation (qui répondait à un vrai *besoin* de la ville) se sont estompées, voire ont totalement disparu, menant à un ancrage fort dans la proximité.

c. *Evolution des modes d'habiter des ménages ruraux*

Les modes d'habiter des ménages ruraux fluctuent dans le temps. Ils se développent suivant des temporalités différentes, influencées par des facteurs sociaux et spatiaux, et évoluent, en particulier sous l'influence du territoire. Les graphiques ci-dessous[5] proposent une lecture schématique et simplifiée de ces temporalités, à partir de quatre indicateurs : la valorisation des ressources territoriales, l'investissement dans les réseaux locaux, le rapport à la ville et l'attachement au territoire.

[5] Par ces graphiques nous cherchons à illustrer de grandes tendances dans les pratiques des ménages : ainsi, seules les *formes des courbes* et leur *trajectoire* dans le temps sont importantes.

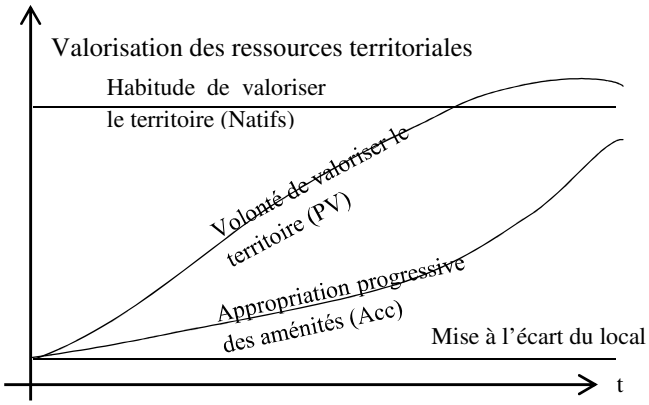


Schéma 1 : Influence du profil des ménages sur la valorisation des ressources territoriales – MH, 2015

Le profil des ménages influence la façon dont ils valorisent les ressources territoriales, et la temporalité de cette valorisation. En particulier, le « projet de vie » des ménages influe sur cette temporalité : les *ruraux d'origine* ont des pratiques de proximité fortement ancrées dans leurs habitudes, qu'ils ne réinterrogent pas ; les ménages *projet de vie* (*PV*) ont tendance à recourir rapidement et fortement aux aménités locales après leur installation (par volonté de valoriser le territoire), alors que les ménages *accession* (A*cc*) s'approprient le territoire de façon plus progressive, sous l'influence de leur ancienneté dans le territoire. Parmi les 75 ménages interrogés, très peu « mettent à l'écart le local » en n'y ancrant aucune de leurs pratiques quotidiennes.

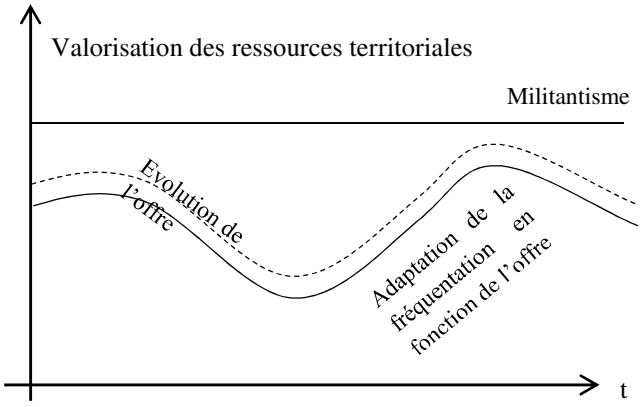


Schéma 2 : Influence de l'offre sur la valorisation des ressources territoriales – MH, 2015

De même, l'offre territoriale influence la façon dont les ménages valorisent les ressources territoriales : on observe ainsi une corrélation entre existence d'une offre et pratiques de proximité. Par ailleurs, l'intensité des pratiques évolue en fonction de l'offre : une baisse dans la qualité de l'offre, ou une « délocalisation » de l'offre, vont se traduire par une baisse de l'intensité des pratiques.

On observe également des pratiques militantes chez des ménages qui vont valoriser les ressources territoriales quelles qu'elles soient, y compris si une offre plus adaptée à leurs besoins est accessible ailleurs.

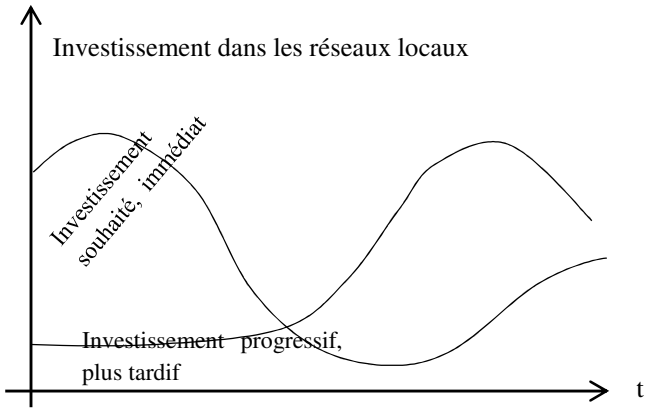


Schéma 3 : Investissement fluctuant des ménages dans les réseaux locaux – MH, 2015

L'investissement des ménages dans les réseaux locaux procède de deux temporalités différentes :

- d'une part, il évolue dans le temps : à des périodes de forte implication succède souvent une baisse de l'investissement, par manque de temps, fatigue, voire déception.

- d'autre part, il évolue en fonction du projet de vie des ménages : les ménages *projet de vie*, qui cherchent à valoriser le territoire, s'investissent rapidement après leur installation ; les ménages *accession* n'ont pas ce désir au départ, et s'investissent plus tardivement.

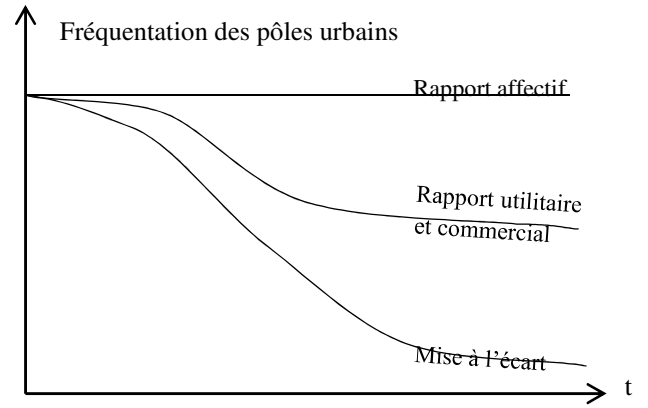


Schéma 4 : Evolution du rapport à la ville des ménages – MH, 2015

Les ménages entretiennent différents types de rapport à « la ville ». Ceux-ci procèdent de temporalités différentes : en particulier, un rapport fort à la ville au moment de leur installation (pour les ménages néo-ruraux) peut se maintenir, ou bien évoluer vers un rapport « purement » utilitaire et commercial (fréquentation moyenne), voire une progressive « mise à l'écart » de la ville (fréquentation rare ou nulle).

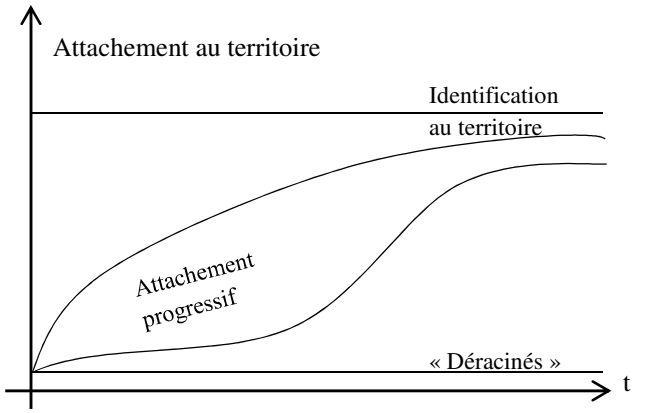


Schéma 5 : Evolution de l'attachement au territoire des ménages – MH, 2015

Enfin, l'attachement au territoire des ménages fluctue en termes d'intensité (entre identification au territoire, attachement progressif et absence de sentiment d'appartenance), et de temporalité. On notera notamment qu'il est corrélé à l'investissement des ménages dans les réseaux locaux : des ménages « attachés » à leur territoire vont souhaiter s'y investir, tandis que l'investissement des ménages dans les réseaux locaux renforce leur attachement envers leur territoire.

Conclusion

L'« *assimilation des modes de vie, entre ville et campagne* » (Blanc, 2012, p.125), l'« *harmonisation des conditions de vie, des modes de vie et des structures sociales des populations urbaines et rurales* »

(Thomsin, 2001) sont fréquemment mentionnées dans la littérature, tandis que l'urbanisation généralisée des territoires et l'homogénéisation socio-spatiale entre urbain et rural (Jean, 1997, p.7), associée à la disparition des sociétés paysannes et de la spécificité du rural (en termes sociologique, économique et politique) ont amené dès les années 1990 des chercheurs à annoncer la fin du rural (Lévy, 1994).

Pourtant, nos analyses montrent la rémanence d'un « fait rural ».

Les territoires ruraux sont des territoires de vie passagers pour les ménages qui y résident : leurs modes d'habiter sont polytopiques (Stock, 2011), au quotidien d'une part (*via* des pratiques qui s'articulent entre la proximité et les pôles urbains), au cours de leur cycle de vie d'autre part (le rural est une étape, plus ou moins longue, dans le parcours résidentiel de ménages qui viennent de là ou d'ailleurs, et qui repartiront peut-être un jour). Néanmoins, les territoires ruraux sont réellement *habités* par les ménages : pratiqués au quotidien, investis, appropriés.

Les modes d'habiter des ménages ruraux sont pluriels : ils sont soumis à l'influence du profil des ménages d'une part, en particulier de leur origine spatiale, leur ancienneté d'installation et leur projet de vie ; des caractéristiques territoriales d'autre part : du degré de polarisation par l'urbain et de la dispersion des aménités dans le territoire. Le « social et le spatial » influent également sur l'évolution temporelle de ces modes d'habiter, sur l'intensité des pratiques locales, de l'attachement au territoire ou du rapport qu'entretiennent les ménages avec l'urbain.

Bibliographie

- Angeon V. (2008), « L'explicitation du rôle des relations sociales dans les mécanismes de développement territorial », *Revue d'Economie Régionale Urbaine* 2008/2, p.237-250.
- Angeon V., Caron P. & Lardon S. (2006), « Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 7/2006.
- Barthe L. & Milian J. (2012), « Les espaces de la faible densité – état des lieux et problématiques », *Territoires 2040* n°3, p.151-183.
- Berger M., Aragau C. & Rougé L. (2014), « Vers une maturité des territoires périurbains ? Développement des mobilités de proximité et renforcement de l'ancrage dans l'ouest francilien », *EchoGéo* n°27.
- Blanc N. (2012), « Villes et campagnes : rapports de production et d'exploitation », *Territoires 2040* - Des facteurs de changement, p.123-131
- Bonnin-Oliviera S. (2013), « La fin des périphéries urbaines – Modes de vie et recompositions territoriales aux marges de l'aire urbaine toulousaine », *EspacesTemps.net*, Peer review.
- Brunet R. & Ferras R. (2005), *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, La Documentation Française, 518p.
- Cailly L. (2014), « Les habitants du périurbain tourangeau à l'épreuve d'un changement de modèle : vers une recomposition des modes d'habiter ? L'exemple des habitants de la ZAC des Terrasses de Bodets à Montlouis-sur-Loire », *Norois* n°231, p.75-90.
- Commissariat Général au Développement Durable (2013), « Consommer local, les avantages ne sont pas toujours ceux que l'on croit », *Le Point sur…* n°158.
- Davezies L. (2008), *La République et ses territoires, La circulation invisible des richesses*, Paris, Seuil, Coll. La République des idées, 113pp.
- de Certeau M. (1990), *L'invention du quotidien, 1, Arts de faire*. Paris : Gallimard (1ère ed. 1980)
- Dodier R. (2009), *Individus et groupes sociaux dans l'espace, Apports à partir de l'exemple des espaces périurbains,* Habilitation à diriger des recherches, 246p.
- Escaffre F., Gambino M. & Rougé L. (2007), « Les jeunes dans les espaces de faible densité : d'une expérience de l'autonomie au risque de la captivité », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, n°4.
- Fourny M.C., Cailly L. & Dodier R. (2012), *La proximité, une ressource territoriale de la mobilité périurbaine, 4*9ème colloque de l'ASRDLF, Belfort.
- Guisepelli E. (2006), « Place et fonctions de l'agriculture en zones périurbaines de montagne : modes d'habiter et représentations du rural », *L'Espace Géographique*, 2006/2 Tome 35, p.133-147.

- Hirczak M., Chevalier P., Dedeire M. & Razafimahefa L. (2011), « Dynamiques rurales et trajectoires démographiques : comparaison France, Italie, Espagne », *L'information géographique* n°2/2011, Vol.75, p.68-87.
- Huyghe M. (2015), *Habiter les territoires ruraux – Comprendre les dynamiques spatiales et sociales à l'oeuvre, évaluer les perspectives d'évolution des pratiques de mobilité des ménages*, Thèse d'Aménagement de l'espace et Urbanisme, Université de Tours, 464p.
- Jean B. (1979), *Sociologie rurale*, 41p.
- Jean B. (1997), *Territoires d'avenir : pour une sociologie de la ruralité*, Presses de l'Université du Québec, 340p.
- Lévy J. (1994), *L'Espace légitime. Sur la Dimension légitime de la fonction politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques
- Mathieu N. (2014), « Mode d'habiter : un concept à l'essai pour penser les interactions hommes-milieux », dans Chenorkian R. & Robert S., *Les interactions hommes-milieux, Questions et pratiques de la recherche en environnement*, p. 97-130.
- Schmitz S. (2012), « Le « mode d'habiter » : analyse de l'usage d'une notion émergente en géographie », dans Frelat-Kahn B. & Lazzarotti O. (2012), *Habiter : vers un nouveau concept ?,* 334p.
- Schmitz S. & Banini T. (2008), « Vivre à quarante kilomètres de Rome : juxtaposition des modes d'habiter dans les campagnes romaines », *Bulletin de la Société géographique de Liège*, 50, p.37-44.
- Sélimanovski C. (2009), « Effets de lieu et processus de disqualification sociale, le cas de Strasbourg et du Bas-Rhin », *Espaces populations sociétés*, 2009/1, Différences et inégalités sociodémographiques : approche par le local, p.119-133.
- Sencébé Y. (2008), « Déclin(aisons) de l'appartenance dans les territoires de l'individualisme et de la mobilité », dans Guérin-Pace F. & Filippova E. (2008). *Ces lieux qui nous habitent – Identité des territoires, territoires des identités*, Ed. de l'Aube, p.37-50.
- Sencébé Y. (2011), « Multi(ples) appartenances en milieu rural », *Informations sociales* 2011/2 (n°164), p.36-42.
- Sencébé Y., Hilal M. & Schmitt B. (2002), *Analyse des processus d'ancrage et des formes de territorialité des populations marquées par l'éclatement de leur lieu de travail et de résidence dans les communes à la périphérie des pôles urbains*, Rapport final, Consultation de recherche « Mobilité et territoires urbains 2000-2002 ».
- Stock M. (2004), « L'habiter comme pratique des lieux géographiques », *EspacesTemps.net*, Travaux [Consulté le 04/03/2015 sur http://www.espacestemps.net/articles/habiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques/].
- Stock M. (2011), « Eléments d'une théorie de l'habiter et d'un modèle du style d'habiter poly-topique » [Consulté le 5/03/2015 sur http://www.univ-pau.fr/live/digitalAssets/101/101510_theorie_habiter.pdf.
- Talandier M. & Jousseaume V. (2013), « Les équipements du quotidien en France : un facteur d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires ? », *Norois* n°226, p.7-23.
- Terrhabmobile (2013), « Lorsque la mobilité territorialise », *EspacesTemps.net* [Consulté sur http://www.espacestemps.net/articles/lorsque-la-mobilite-territorialise-2-2/].
- Thomsin L. (2001), « Un concept pour le décrire : l'espace rural rurbanisé », *Ruralia* 09-2001.